

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 27 mai 2019**

Délibération n° 2019 – 27/05/2019 – 4

*Capacités d'accueil, modalités de candidatures et critères d'examen  
des dossiers en Master 2 pour la rentrée 2019 - modificatif*

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 10 mai 2019

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 20 Membres représentés : 7 Total : 27	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 1</b>  <b>Suffrages exprimés : 26</b>  <b>Pour : 26</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la fusion des parcours « Juristes d'affaires internationales – JAI » et « Droit des affaires internes et internationales – DAI » dans la mention « Droit des affaires », et les capacités d'accueil, modalités de candidatures et critères d'examen des dossiers pour le parcours JAI à la rentrée 2019.**

Dijon, le 28 mai 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Master 2 sélectif – Modification suite fusion masters DAI/JAI*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

DOCUMENT DE TRAVAIL - RENTREE 2019 - MASTER 2 SELECTIFS - MODIFICATION SUITE FUSION MASTERS DAI/IAI

Composante	Nom de la mention Master 2	Capacité d'accueil mention M2	Nom du parcours M2	Capacité d'accueil parcours M2 (si définie)	Date de campagne		Critères d'examen des candidatures (dont pré-requis)
					ouverture	fermeture	
UFR DSEP	Droit des Affaires	106 à 111	Juristes d'Affaires Internationales	30 environ	1ère campagne: 30 avril 2019	1ère campagne: 12 juin 2019	<p><u>Critères d'admission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- validation du M1 ;</li> <li>- qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention ;</li> <li>- adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ;</li> <li>- adéquation <b>du parcours demandé</b> au projet professionnel du candidat ;</li> <li>- la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ; une expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est un plus ;</li> <li>- l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire.</li> </ul> <p><u>Procédure de sélection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ;</li> <li>- présélection par une commission pédagogique composée du directeur du Master en fonction</li> <li>- audition des candidats présélectionnés par le directeur du Master, et si besoin par d'autres collègues pour constituer un ou plusieurs jurys : appréciation du savoir-être, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée, de son projet professionnel...</li> </ul>
			Droit des Affaires Internes et Internationales	15 à 20 maxi	1ère campagne: 30 avril 2019	1ère campagne: 22 juin 2019	<p><del><u>Critères d'admission :</u></del></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><del>- validation du M1 ;</del></li> <li><del>- qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention, séjours à l'étranger dans le cadre du cursus universitaire.</del></li> <li><del>- adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ; une initiation à la recherche dans les années antérieures est un plus. Un cursus au sein d'une formation bilingue est aussi un plus.</del></li> <li><del>- adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat (thèse de doctorat ; préparation du CRFPA ; emploi au sein d'une entreprise ou d'une organisation internationale...)</del></li> <li><del>- la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ;</del></li> <li><del>- une expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est un plus ;</del></li> <li><del>- l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire.</del></li> </ul> <p><del><u>Procédure de sélection :</u></del></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><del>- période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ;</del></li> <li><del>- présélection par une commission pédagogique composée du directeur du Master</del></li> <li><del>- entretien téléphonique des candidats présélectionnés avec le directeur du Master : appréciation du projet professionnel, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée, du savoir-être...</del></li> </ul>